



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 07.12.2021

Numéro de publication: BH07-0000002659

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Genève, Rue David-Dufour 5, 1205 Genève

Décision en Décision selon les articles 934a al. 1 et 938 al. 2 du Code des obligations et de l'article 153 de l'Ordonnance sur le registre du commerce, MCR Rénovation, Moïse Colomba

Organisation concernée:

MCR Rénovation, Moïse Colomba
CHE-465.240.103
Chemin du Vieux-Vésenaz 23
1222 Vésenaz

Contexte:

L'entité juridique ci-dessous a fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à représenter l'entité juridique ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Genève, rue du Puits-St-Pierre 4, 1204 Genève. Un recours peut être déposé auprès de la Cour de justice civile, à Genève, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 CO.

Registre du commerce de Genève, 1211 Genève 3

MCR Rénovation, Moïse Colomba

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Genève
Rue David-Dufour 5, Postfach 64, 1211 Genève 8
1205 Genève

Délai : 30 jours

Fin du délai: 07.01.2022

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,
Rue David-Dufour 5, P.O.B. 64, 1211 Genève 8,
1205 Genève